

COMMUNE de BAZINCOURT sur EPTE

\*\*\*\*\*

Extrait de Délibération Municipale

\*\*\*\*\*



L'an deux mille treize, le 24 juin 2013, le conseil municipal convoqué le 14 juin 2013 s'est réuni, sous la présidence de M. Moneuse, Maire à 18h00.

Sont présents : ACLOQUE Joël, BACQUET Monique, BLERVACQUE Violette, DUMONTIER Béatrice, GAILLARD Laurence, HOMMAIS Stéphane, JOUBIER Andre-Jeanne, JOUBIER Jean-Yves, MONEUSE Jean-Pierre, PALLIER Jean-Noël, VANDAMME Alain.

Absents : CHOBERT Sylvie, TROU Daniel.

Mme BACQUET Monique est élue secrétaire de séance.

PRÉFECTURE DE L'EURE

- 8 JUIL. 2013

ARRIVEE

N° 045 2013 31

Date de convocation

14/06/2013

Date de réunion

24/06/2013

En exercice	13
Présents	11
Votants	11
Pour	11
Contre	0
Abstention	0

**APPROBATION DU  
PLAN LOCAL  
D'URBANISME**

**APPROBATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME**

Le Conseil Municipal,

VU la Loi Solidarité et Renouvellement Urbains (SRU) n°2000-1208 du 13 décembre 2000 ;

VU la loi Urbanisme et Habitat (UH) n°2003-590 du 02 juillet 2003 ;

VU le Code de l'Urbanisme, et notamment les articles L. 123-1 à L. 123-19, L. 300-2, et R. 123-1 à R. 123-25 ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 2121-21 ;

VU la délibération en date du 29 juin 2006 prescrivant l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme sur le territoire de la commune de Bazincourt sur Epte et organisant les modalités de concertation avec la population ;

VU les débats sur les orientations du PLU organisés au sein du Conseil Municipal le 18 juin 2008, le 04 février 2009 et le 24 avril 2009 ;

VU la délibération en date du 08 juillet 2009 tirant le bilan de la concertation qui s'est déroulée du 28 janvier 2008 au 07 juillet 2009 inclus ;

VU les délibérations en date du 08 juillet 2009 et du 25 mai 2012 arrêtant le projet d'élaboration du PLU ;

VU l'arrêté du Maire en date du 10 janvier 2013 prescrivant l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de PLU ;

VU l'enquête publique à laquelle il a été procédé du 05 février au 08 mars 2013 inclus, et le rapport du Commissaire-Enquêteur ;

COMMUNE de BAZINCOURT sur EPTE

\*\*\*\*\*

Extrait de Délibération Municipale

\*\*\*\*\*

VU les modifications proposées par la commission municipale d'urbanisme lors de la séance de travail du 14 juin 2013, au cours de laquelle ont été étudiés les avis résultant de la Consultation et les observations formulées lors de l'enquête publique ;

Considérant que le Plan Local d'Urbanisme tel qu'il est présenté au Conseil Municipal est prêt à être approuvé conformément à l'article L. 123-10 du Code de l'Urbanisme ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après avoir pris connaissance du compte rendu de la séance de travail du 14 juin 2013 et discuté des modifications qu'il convenait d'apporter au document final, et étant rappelé que le dossier de PLU prêt à être approuvé a été mis à disposition des membres du Conseil Municipal en mairie conformément à la mention portée sur la convocation à la présente séance ; Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- de valider les propositions de la commission municipale d'urbanisme formulées lors de la séance du 14 juin 2013, dont le procès-verbal est annexé à la présente délibération,

- d'approuver le Plan Local d'Urbanisme tel qu'il est annexé à la présente délibération.

Le Plan Local d'Urbanisme est tenu à la disposition du public à la Mairie, tous les jours ouvrables aux heures d'ouverture du secrétariat, ainsi qu'à la Direction Départementale des Territoires de l'Eure.

Il comprend les pièces suivantes :

- un rapport de présentation,
- un projet d'aménagement et de développement durable,
- un règlement écrit et un règlement graphique,
- des annexes techniques.

La présente délibération sera affichée en Mairie pendant 1 mois, et mention en sera faite en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département de l'Eure.

Cette délibération sera exécutoire après accomplissement des mesures de publicité mentionnées ci-avant, et dans les conditions prévues par les articles R. 123-24 et R. 123-25 du Code de l'Urbanisme.

Une copie de cette délibération sera adressée à la Préfecture de l'Eure.

Bazincourt sur Epte,  
Le 24 juin 2013

Le Maire

Jean-Pierre MONEUSE



N° 045 2013 31 bis

Date de convocation  
14/06/2013

Date de réunion  
24/06/2013

En exercice	13
Présents	11
Votants	11
Pour	11
Contre	0
Abstention	0

**APPROBATION DU**  
**PLAN LOCAL**  
**D'URBANISME**